

VIVRE LES SAISONS



civis

**Votre espace citoyen :
vos alertes en toute saison**

Par courriel, texto ou téléphone, recevez l'info qui vous intéresse : collectes (ordures, recyclage, etc.), entraves à la circulation, avis d'ébullition, rinçage d'aqueduc, opérations de déneigement, etc.

Pour s'abonner :

Visitez civis.vivrescb.com
(ou balayez le code QR).



Déjà inscrite ou inscrit ?

Vérifiez vos coordonnées et vos préférences.

Vos comportements écoresponsables récompensés !

Recevez jusqu'à 100 \$ en aide financière à l'achat d'une tondeuse électrique déchiqueteuse ou d'autres équipements saisonniers :

- 20 % de bonification pour les achats locaux
- Offre rétroactive au 1^{er} avril 2026

**Pour tous les détails sur la subvention verte
et pour faire votre demande, consultez
civis.vivrescb.com**

Pourquoi laisser les feuilles déchiquetées au sol ?

Ce procédé, nommé feuillicyclage, nourrit naturellement votre sol et réduit vos besoins en engrais, vous permettant ainsi de profiter d'une pelouse en santé, sans frais supplémentaires.



VOS RAPPELS SAISONNIERS



ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai.



FEUX À CIEL OUVERT

Autorisés avec permis du 16 octobre au 14 avril.

Interdiction permanente : brûlage des feuilles mortes, des herbes et des aiguilles de conifères.



BALISES DE DÉNEIGEMENT

Autorisées le long des rues. Installez-les à au moins 1 m du trottoir ou à 2,5 m de la chaussée.



STATIONNEMENT DE NUIT DANS LES RUES

Interdit du 15 novembre au 15 avril, de minuit à 7 h.

Pour connaître les interdictions et les levées, consultez la **ligne INFO-NEIGE au 579 636-5657** ou abonnez-vous aux alertes Civis.

Consultez les règlements sur

VIVRESCB.COM



RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Du 18 septembre au 13 octobre

Une légère coloration est possible ; laissez couler l'eau quelques minutes. Elle reste potable.



BRANCHES

Écocentre ou entreprise privée, selon vos besoins.

Vous pouvez jeter les petites branches (2 cm de diamètre et 30 cm de longueur maximum) dans votre bac brun.



**Un nid-de-poule à signaler ?
Un bac brisé ? Un problème
de déneigement ? Faites une
demande d'intervention via Civis**

LES COLLECTES

ENCOMBRANTS

Prochaine collecte : 25 et 26 novembre selon votre secteur.

MATIÈRES ORGANIQUES

Fin des collectes hebdomadaires dès décembre.

COLLECTE SPÉCIALE DE CARTONS ET DE MATIÈRES RECYCLABLES

30 et 31 décembre, selon votre secteur.

RÉSIDUS VERTS

Acceptés : feuilles d'arbres et aiguilles de conifères, fleurs et plantes, gazon coupé, foin et paille, feuilles mortes.

Seuls les sacs transparents ou de couleur claire sont autorisés.

**Pour plus de détails, consultez
le calendrier environnemental.**



Nous joindre

Hôtel de ville
370, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3
450 759-4415 | info@vivrescb.com